

La filière française des spiritueux menacée par la hausse des coûts de production

Les fabricants de spiritueux font l'amer constat de la poursuite généralisée des hausses de leurs coûts de production en ce mois d'octobre. Ils appellent les pouvoirs publics, comme leurs partenaires, à une meilleure prise en compte de ces menaces.

La Fédération Française des Spiritueux (FFS) a mené une enquête auprès de ses adhérents dont le bilan est sans ambiguïté : la hausse des coûts de production s'accélère pour tous et sur tous les postes de dépense. Le prix des matières agricoles comme celui du sucre ou de l'éthanol ont déjà doublé depuis le début de l'année, celui du verre continue de grimper jusqu'à +60% et les coûts du transport et de l'énergie atteignent désormais des niveaux records (voir tableau ci-dessous).

À ces hausses de prix s'ajoutent des difficultés d'approvisionnement pour les producteurs qui peinent à accéder aux matières humides (ingrédients, matières premières...) comme sèches (bouteilles en verre, étiquettes...) pourtant indispensables à l'élaboration de leurs produits. Les clients continuent cependant d'appliquer des pénalités logistiques et répercutent difficilement les hausses de coûts de production, malgré la signature de la charte d'engagement entre fournisseurs et distributeurs, le 31 mars dernier.

L'hiver qui s'annonce constitue une menace supplémentaire. Si le plan de sobriété ne suffit pas à réduire les consommations d'énergie et à préserver les réserves stratégiques, le secteur redoute les conséquences du plan de répartition alors activé, en particulier pour les productions saisonnières, dont la distillation ne peut être reportée à une période ultérieure.

La FFS appelle les pouvoirs publics à préserver la première filière des spiritueux de l'Union Européenne, fleuron de l'agroalimentaire français, et second contributeur à la balance commerciale française avec le vin.

*« Il est urgent de bloquer la spirale inflationniste, de veiller à une meilleure prise en compte par nos clients de la hausse simultanée de nos coûts, et d'accompagner l'investissement industriel au service de la sobriété énergétique », déclare Jean-Pierre Cointreau,
Président de la Fédération Française des Spiritueux.*

HAUSSE DES COÛTS DE PRODUCTION DES FABRICANTS DE SPIRITUEUX DEPUIS LE 1^{er} JANVIER 2022:

Verre	Entre + 40% et + 60%
Bois	De l'ordre de +30%
Carton	Entre +20% et +40%
Blé	De l'ordre de 40%
Sucre	Entre + 40% et + 100%
Alcool	Entre +50% et +120%
Gaz	Entre +50% et +100%
Electricité	Entre +100% et +300%
Transport	Entre +10% et +20%

Sources : enquête FFS, INSEE, Agritel, Upply

A propos de la Fédération Française des Spiritueux

Créée en 1996, la FFS est une organisation professionnelle qui représente les producteurs et les distributeurs français de boissons spiritueuses. Elle regroupe près de 250 entreprises (des PME aux groupes à vocation internationale) soutenant 100 000 emplois dans toutes les régions de France métropole et territoires d'outremer. 90% des entreprises sont issues de PME-TPE. Les spiritueux sont des boissons alcoolisées obtenues par distillation, macération ou infusion de matières premières agricoles. Il s'agit de boissons d'origine exclusivement agricole. On dénombre 44 catégories de spiritueux (absinthe, anisé, Armagnac, Calvados, Cognac, eau-de-vie de fruit, genièvre, gentiane, liqueur et crème de fruit, rhum, vodka, whisky...) et 51 indications géographiques. Un fabuleux patrimoine qui attire chaque année près de 2 millions de visiteurs dans les sites de production.

Nous rejoindre sur www.spiritueux.fr et sur [LinkedIn](#)

Contact presse :

VFC Relations Publics

Valérie Langlois – vlanglois@vfcrcp.fr - 06 61 61 80 75

Véronique Foucault – vfoucault@vfcrcp.fr - 06 09 65 19 22